



Revue de presse



Dimanche 07 Mai 2023



Inclusion financière et changements climatiques : Des incitations pour les banques offrant des financements durables



Le ministre des Finances, Laziz Faid, a mis en avant, jeudi dernier, à Tipasa, les efforts continus de l'Algérie pour le développement et la modernisation du secteur des finances et des banques en vue de réaliser l'inclusion financière et d'améliorer ses indicateurs à travers la diversification et la modernisation des indicateurs bancaires.

Dans une allocution à l'occasion d'une journée d'information sur «L'inclusion financière et les changements climatiques», organisée par l'Association professionnelle des banques et des établissements financiers (ABEF) dans le cadre de la célébration de la Journée arabe de l'inclusion financière, le ministre a affirmé que «la démarche des pouvoirs publics pour la

réalisation de l'inclusion financière requiert la densification et l'élargissement du réseau des agences bancaires numériques et de proximité ainsi que le renforcement des prestations du e-paiement, tout en assurant la disponibilité des produits de la finance islamique et classique en fonction des besoins du citoyen».

Evoquant ces démarches, Faid a cité, entre autres, l'actualisation de la loi monétaire et bancaire qui permettra le lancement de la monnaie numérique nationale et l'ouverture d'agences à l'étranger pour accompagner les investisseurs à l'exportation, l'objectif étant de «parvenir à des prestations financières innovantes permettant au citoyen de bénéficier de produits de qualité». A ce propos, il a fait savoir que le ministère a décidé, dans le cadre de la contribution au soutien à l'inclusion financière, nombre de réformes en vue de promouvoir les indicateurs d'obtention de financement notamment pour les jeunes afin de soutenir les petits et moyens projets.

Présentant le bilan des prestations bancaires au titre de l'année 2022, Faid a fait état de plus de 20 millions de comptes au niveau des banques, dont 12 millions de comptes d'épargne, en sus de 27 millions de comptes courants postaux (CCP). Le ministre a, en outre, indiqué qu'il y avait plus de 14 millions de cartes au niveau des banques et d'Algérie Poste, tandis que le nombre d'opérations de paiement via les terminaux de paiement électronique (TPE) a augmenté de 65.000 en 2016 à plus de 2 millions en 2022.

Par ailleurs, le nombre d'opérations e-paiement est passé de 7.300 opérations en 2016 à 7,5 millions, avec plus de 340 commerçants en ligne inscrits dans le système de paiement interbancaire. Le ministre a fait savoir que les banques s'emploient à commercialiser plusieurs produits et services en coordination avec les start-up, citant, entre autres produits, le téléphone portable et la e-wallet, outre le lancement des banques numériques de nouvelle génération.

Mise en place d'une économie verte

Evoquant la finance verte, thème de la rencontre organisée à l'Ecole nationale supérieure des statistiques et de l'économie appliquée (ENSSEA) à Koléa (Alger), Faid a affirmé que l'Algérie s'était engagée à collaborer avec les différentes institutions et organisations internationales et régionales opérant dans le domaine financier et bancaire afin de mettre en place une économie verte et réduire, ainsi, le taux de pollution de l'environnement.

De son côté, le Gouverneur de la Banque d'Algérie (BA), Salah Eddine Taleb a affirmé que l'Algérie était en passe de préparer une stratégie nationale d'inclusion financière, en suivant les meilleures pratiques internationales qui «astreignent les banques et les établissements financiers à inclure les procédures de financement durable dans leurs politiques

d'investissement, bénéficiant en contrepartie d'un appui total et des incitations nécessaires auprès de l'autorité monétaire».

La représentante de l'Agence allemande de coopération et de développement GIZ, Rebekka Elisabeth Hiltz-D'bichi, a évoqué dans son intervention sur «Les voies de soutien au secteur de financement et au projets verts», les projets supervisés par l'Agence en matière de financement vert dans nombre de pays, ajoutant que le financement vert ou le financement climatique est l'ensemble de transactions financières contribuant à la production de matières et à assurer des services susceptibles de limiter les changements climatiques.



RÉFORMES BANCAIRES : La numérisation bat son plein

06 mai 2023

Le ministère des Finances a entrepris, ces derniers mois, plusieurs réformes afin de promouvoir l'élargissement et la numérisation du secteur bancaire, par de nouvelles procédures qui impliquent l'innovation.

Parmi les éléments incontournables du développement de ce processus de modernisation du secteur des Finances, le concept de l'inclusion financière. Un facteur déterminant que le ministre du secteur, Laâziz Faïd, a évoqué jeudi dernier à l'occasion de la Journée arabe de l'inclusion financière. En marge d'une journée d'information, organisée, à cet effet, par l'Association professionnelle des banques et des établissements financiers (ABEF), sous la thématique : « L'inclusion financière et les changements climatiques », Faïd a mis en avant l'importance de « la densification et de l'élargissement du réseau des agences bancaires numériques et de proximité, ainsi que le renforcement des prestations du e-paiement, tout en assurant la disponibilité des produits de la finance islamique et classique en fonction des besoins du citoyen ». Au cours de ses témoignages, le MF a souligné, outre l'engagement de l'État à soutenir les jeunes porteurs de projets, que « l'actualisation de la loi monétaire et bancaire, qui permettra le lancement de la monnaie numérique nationale et l'ouverture d'agences à l'étranger pour accompagner les investisseurs à l'exportation, l'objectif étant de parvenir à des prestations financières innovantes permettant au citoyen de bénéficier de produits de qualité ». En terme de chiffres, et évoquant les avancées digitales enregistrées dans le secteurs financier, le premier argentier du pays a fait état de « plus de 20 millions de comptes au niveau des banques, dont 12 millions de comptes d'épargne, en sus de 27

millions de comptes courants postaux (CCP), et plus de 14 millions de cartes au niveau des banques et d'Algérie Poste », tandis que le nombre des opérations de paiement via les terminaux de paiement électronique (TPE) a augmenté de 65 000 en 2016 à plus de 2 millions d'opérations en 2022 ». Par ailleurs, Faïd a également fait savoir que « le nombre d'opérations de e-paiement est passé de 7 300 opérations en 2016 à 7,5 millions, avec plus de 340 commerçants en ligne inscrits dans le système de paiement interbancaire ». En fin d'allocution, le ministre a affirmé que « l'Algérie s'était engagée à collaborer avec les différentes institutions et organisations internationales et régionales relevant du domaine, pour la mise en place d'une économie durable ».



Cash Assurances: un chiffre d'affaires record de près de 19 mds DA en 2022

06 mai 2023

La Compagnie "Cash Assurances" a clôturé l'exercice 2022 avec un chiffre d'affaires record de près de 19 milliards de dinars (mds DA), en progression de plus de 17% comparativement à 2021, a indiqué sa PDG, Widad Belhouchet.

Ce chiffre d'affaire record a été réalisé alors que le marché national des assurances n'a évolué que de 5% en 2022, souligne Mme Belhouchet dans un entretien accordé à l'APS.

Ainsi, "Cash Assurances a poursuivi sa dynamique soutenue de croissance qu'elle avait regagné depuis 2019, malgré un marché ayant connu un essoufflement significatif, avec moins de 3% de progression durant les cinq dernières années", selon la PDG.

La croissance du chiffre d'affaires de la Cash a concerné l'ensemble des segments et varie entre 15% pour les risques d'entreprises et 25% pour les risques des particuliers et professionnels, a-t-elle ajouté.

"Avec 13,5% de part de marché, en progression d'un point comparativement à 2021, Cash Assurances consolide sa position de 3ème assureur sur le marché des assurances, selon les prévisions de clôture de l'exercice 2022 communiquées par le Conseil national des assurances (CNA)", explique-t-elle.

Tout en consolidant sa position de "leader dans les branches des risques industriels, avec 27% de part de marché, en progression de 3 points

comparativement à 2021", Cash Assurances a renforcé sa position "de 2ème plus grande compagnie d'assurance des risques d'entreprises", d'après la PDG.

Avec près de 6 mds DA d'indemnisations, l'entreprise a réalisé un résultat net en hausse pour la 3ème année consécutive avec plus de 1 mds DA, en progression de 14% comparativement à 2021.

Ces performances techniques et financières "sont le résultat de la confiance renouvelée de nombreuses grandes entreprises nationales et étrangères, activant dans toutes sortes d'activités et à différentes tailles de business, mais aussi de nombreuses PME et de milliers de particuliers", a-t-elle souligné.

Le chiffre d'affaires de Cash Assurances devrait poursuivre sa croissance durant les prochaines années, grâce notamment à l'augmentation récente de son capital social de 50%, passant de 10 mds à 15 mds DA, estime Mme Belhouchet précisant que cette opération permettrait à la compagnie de "se donner des moyens supplémentaires pour faire face à ses multiples engagements et une meilleure assurabilité de nos clients".

A la faveur de cette recapitalisation, la part du Sonatrach dans le capital social de la Cash Assurances passe de 82% à 88%.

S'agissant des perspectives de la compagnie, la PDG a fait savoir qu'elle met en œuvre un plan de développement sur cinq années qui vise notamment à "consolider et asseoir le leadership de Cash Assurances dans le segment des grands risques et de conforter sa place d'acteur de premier plan dans la couverture des risques d'entreprises".

Pour ce faire, Cash Assurances compte "constituer un portefeuille encore plus diversifié dans ce segment, à travers des couvertures adaptées et innovantes des risques de moyenne et petite taille pour les PME/PMI et les risques simples en direction des particuliers et des professionnels".

La compagnie œuvre, par ailleurs, à améliorer sa gouvernance en développant sa capacité d'adaptation et de résilience, "afin de suivre le rythme d'évolution du marché".

"Il s'agit d'améliorer notre modèle d'organisation, en s'appuyant sur un nouveau système d'information fiable et adapté à l'activité et à l'évolution technologique ainsi que les exigences liées à la gestion, dans l'objectif d'optimiser les processus de gestion et réduire les coûts d'exploitation et de commercialisation des produits et, à terme, la dématérialisation des contrats", a-t-elle expliqué.

Mme Belhouchet a rappelé, dans ce sillage, la mise en place, en 2021, d'une nouvelle plateforme électronique permettant l'établissement de devis et le paiement en ligne de certains types de polices d'assurances, et ce, dans le cadre d'un plan de digitalisation initié en 2019.



Les décisions des Conseils des ministres visent à opérer le changement voulu par tous les Algériens

06 mai 2023

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé que les décisions des Conseils des ministres visaient à opérer le changement voulu par tous les Algériens et à consacrer un mode de gestion à même de réaliser le développement global.

Dans son entrevue périodique avec des représentants de médias nationaux, diffusée samedi soir sur les chaînes de télévision et stations de radio nationales, le président de la République a estimé que "l'intérêt porté aujourd'hui par le citoyen lambda aux décisions des Conseils des ministres, une première depuis des années, prouve qu'il y a un changement dans le mode de gestion", précisant que ce changement "vise à réaliser un développement global dans le pays".

Les décisions prises en Conseil des ministres "ne se limitent plus à l'aspect philosophique et théorique, mais touchent au fond des questions qui intéressent le citoyen, et c'est là l'objectif qu'il importe d'atteindre avec la participation de tous", a-t-il expliqué, soulignant que la mise en œuvre de ces décisions "requiert des responsables intègres, même sans expérience, car leur force réside dans leur intégrité".



Le ministre des Finances: Améliorer les indicateurs de l'inclusion financière 06-05-2023

Le ministre des Finances, Laziz Faid, a mis en avant, jeudi à Tipasa, les efforts continus de l'Algérie pour le développement et la modernisation du secteur des finances et des banques en vue de réaliser l'inclusion financière et d'améliorer ses indicateurs à travers la diversification et la modernisation des indicateurs bancaires.

Dans une allocution à l'occasion d'une journée d'information sur « l'inclusion

financière et les changements climatiques », organisée par l'Association professionnelle des banques et des établissements financiers (ABEF), dans le cadre de la célébration de la Journée arabe de l'inclusion financière, le ministre a affirmé que « la démarche des pouvoirs publics pour la réalisation de l'inclusion financière requiert la densification et l'élargissement du réseau des agences bancaires numériques et de proximité ainsi que le renforcement des prestations du e-paiement, tout en assurant la disponibilité des produits de la finance islamique et classique, en fonction des besoins du citoyen».

A ce propos, il a fait savoir que le ministère des Finances a décidé, dans le cadre de la contribution au soutien à l'inclusion financière, nombre de réformes en vue de promouvoir les indicateurs d'obtention de financement notamment pour les jeunes afin de soutenir les petits et moyens projets. Présentant le bilan des prestations bancaires, au titre de l'année 2022, Laziz Faid a fait état de plus de 20 millions de comptes, au niveau des banques dont 12 millions de comptes d'épargne, en sus de 27 millions de comptes courants postaux (CCP).

Le ministre a également fait savoir que les banques s'emploient à commercialiser plusieurs produits et services en coordination avec les start-up. Évoquant la finance verte, le ministre a affirmé que l'Algérie s'était engagée à collaborer avec les différentes institutions et organisations internationales et régionales opérant dans le domaine financier et bancaire afin de mettre en place une économie verte et réduire, ainsi, le taux de pollution de l'environnement.

Des incitations pour des financements durables

De son côté, le Gouverneur de la Banque d'Algérie (BA), Salah Eddine Taleb, a affirmé que l'Algérie était en passe de préparer une stratégie nationale de l'inclusion financière, en suivant les meilleures pratiques internationales « qui astreignent les banques et les établissements financiers à inclure les procédures de financement durable dans leurs politiques d'investissement, bénéficiant, en contrepartie, d'un appui total et des incitations nécessaires auprès de l'autorité monétaire ». S'agissant de la loi monétaire et bancaire, le Gouverneur de la BA a affirmé que cette loi venait répondre aux mutations internationales, en vue de préparer le terrain au renforcement de l'inclusion financière en Algérie.

Pour ce faire, poursuit-il, il faudra développer la numérisation et l'économie de la connaissance, consacrer la finance islamique, encourager la finance verte et le développement durable, mais aussi renforcer la gouvernance du système bancaire. Il a, par la même occasion, appelé «le secteur de la banque et des finances à soutenir les projets et les secteurs qui contribuent au développement des services et des produits 'Eco-friendly' et à œuvrer à poursuivre l'amélioration des indicateurs de l'inclusion financière», affirmant qu'une grande opportunité s'offre aux banques pour «améliorer l'accès aux services bancaires, cibler les catégories non incluses et intégrer le secteur informel dans l'économie nationale».



Algérie-Japon : Faïd examine avec l'ambassadeur japonais l'état de la coopération bilatérale

04-05-2023

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a reçu, ce jeudi, l'ambassadeur du Japon en Algérie, Akira Kono, avec lequel il a examiné l'état des relations économiques et financières bilatérales, a indiqué un communiqué du ministère.

Cette rencontre, qui s'est déroulée au siège du ministère, a constitué une occasion pour « examiner l'état des relations économiques et financières bilatérales, ainsi que les voies et moyens à même de les consolider », a précisé la même source. A cet effet, les deux parties ont exprimé leur « satisfaction » quant à la signature de l'accord de non double imposition, en date du 7 février 2023, tout en soulignant que « l'entrée en vigueur de cet accord permettra de promouvoir davantage les investissements japonais en Algérie », a ajouté le communiqué.

Ils ont, également, convenu d'intensifier la coopération entre les deux pays dans d'autres domaines d'intérêts communs et de travailler de concert pour renforcer l'arsenal juridique régissant la coopération économique bilatérale, notamment dans le domaine de l'investissement, par la conclusion d'un accord bilatéral sur la promotion et la protection réciproques des investissements, a fait savoir le ministère.

DZAIR SCOOP

Finances : M. Faïd évoque l'état de la coopération bilatérale avec l'ambassadeur du Japon.

04-05-2023



Le ministre des Finances, LaazizFaid, a reçu jeudi l'ambassadeur du Japon en Algérie, Akira Kono, avec qui il s'est entretenu de l'état des relations économiques et financières bilatérales, selon un communiqué du ministère.

Cette rencontre, qui s'est déroulée au siège du ministère, a été l'occasion « d'examiner l'état des relations économiques et financières bilatérales, ainsi que les voies et moyens de les renforcer », précise la même source.

A cet effet, les deux parties ont exprimé leur « satisfaction » de la signature de l'accord de double imposition, en date du 7 février 2023, tout en soulignant que « l'entrée en vigueur de cet accord favorisera davantage les investissements japonais en Algérie », a-t-il précisé. dans le communiqué. ajoutée.

Ils sont également convenus d'intensifier la coopération entre les deux pays dans d'autres domaines d'intérêt commun et de travailler ensemble au renforcement de l'arsenal juridique régissant la coopération économique bilatérale, notamment dans le domaine des investissements, en concluant un accord bilatéral de réciprocité. la promotion et la protection des investissements, a indiqué le ministère.

Dans cette audience, M. Faid a évoqué avec son interlocuteur « le projet de réforme entrepris par l'Algérie en vue d'améliorer le climat des investissements, notamment en raison de l'adoption récente d'un nouveau code des investissements ».

De son côté, l'ambassadeur du Japon a salué les efforts déployés par le gouvernement algérien, tout en exprimant « l'intérêt porté par de nombreuses entreprises japonaises au marché algérien et à son potentiel ».

Il a également souligné « l'importance de disposer d'un cadre juridique bilatéral adéquat pour les investisseurs potentiels », exprimant « la volonté de son pays de s'engager dans une coopération financière pour soutenir les projets d'investissement en Algérie ».

Ainsi, les deux parties sont convenues de poursuivre « le dialogue et les échanges sur les questions d'intérêt mutuel, permettant de réaliser un partenariat gagnant-gagnant entre les opérateurs économiques des deux pays » et de réaffirmer leur « volonté d'approfondir les relations économiques entre l'Algérie « . et le Japon, ainsi que de travailler ensemble pour des perspectives de coopération plus étroites et plus fructueuses », a ajouté la même source.

DZAIR SCOOP

Modernisation et diversification des produits bancaires pour améliorer les indicateurs d'inclusion financière

04-05-2024

Le ministre des Finances, LazizFaid, a souligné, jeudi, à Tipasa, les efforts continus de l'Algérie pour développer et moderniser le secteur financier et bancaire en vue de réaliser l'inclusion financière et d'améliorer ses indicateurs en diversifiant et en modernisant les indicateurs bancaires.

Dans une allocution lors d'une journée d'information sur le thème « Inclusion financière et changement climatique », organisée par l'Association professionnelle des banques et des institutions financières (ABEF) à l'occasion de la Journée arabe de l'inclusion financière, le ministre a déclaré que « l'approche des Les autorités publiques réalisant l'inclusion financière nécessitent la densification et l'expansion du réseau d'agences bancaires numériques et locales, ainsi que la consolidation des services de paiement électronique, tout en assurant la disponibilité des produits financiers islamiques et traditionnels conformément aux besoins du citoyen.

Evoquant ces démarches, M. Faid a cité, entre autres, la mise à jour de la loi monétaire et bancaire qui permettra le lancement de la monnaie numérique nationale et l'ouverture de succursales à l'étranger pour accompagner les investisseurs étrangers à l'export, l'objectif étant de « réaliser des services financiers innovants qui permettent au citoyen de bénéficier de produits de qualité ».

En ce sens, il a indiqué que le ministère a décidé, dans le cadre de la contribution d'appui à l'inclusion financière, une série de réformes pour favoriser les indicateurs d'obtention de financement, notamment pour les jeunes, afin d'accompagner les petits et moyens projets.

Présentant les résultats bancaires pour 2022, M. Faid a fait état de plus de 20 millions de comptes à l'échelle de la banque, dont 12 millions de comptes d'épargne, en plus de 27 millions de comptes courants postaux (CCP).

Préparer le lancement des banques numériques de nouvelle génération

Le ministre a également indiqué qu'il existait plus de 14 millions de cartes au niveau des banques et d'Algérie Poste, tandis que le nombre d'opérations de paiement via les terminaux de paiement électroniques (TPE) a augmenté de 65.000 en 2016 pour atteindre plus de 2 millions d'opérations en 2022.

Par ailleurs, le nombre de transactions monétiques est passé de 7.300 transactions en 2016 à 7,5 millions, avec plus de 340 commerçants en ligne enregistrés dans le système de paiement interbancaire.

Le ministre a déclaré que les banques travaillaient à commercialiser davantage de produits et de services en coordination avec les start-ups, citant entre autres produits : le téléphone mobile et le portefeuille électronique, en plus de lancer des banques numériques de nouvelle génération.

Evoquant la finance verte, thème de la rencontre organisée à l'Ecole Nationale de la Statistique et des Sciences Economiques Appliquées (ENSSEA) de Koléa, M. Faid a indiqué que l'Algérie s'est engagée à collaborer avec les différentes institutions et organisations internationales et régionales opérant dans le domaine financier. champ. et bancaire pour établir une économie verte et réduire ainsi le taux de pollution de l'environnement.

Considérant les effets du changement climatique, il est impératif de « considérer le facteur climatique dans le cadre des efforts d'inclusion financière, en donnant la priorité aux financements verts et durables, qui devront se concrétiser sur le terrain en renforçant les projets innovants et en encourageant projets éco-responsables », a-t-il souligné.

Des incitations pour les banques qui fournissent un financement durable

Pour sa part, le gouverneur de la Banque d'Algérie (BA), Salah Eddine Taleb, a déclaré que l'Algérie est en train d'élaborer une stratégie nationale d'inclusion financière, suivant les meilleures pratiques internationales « qui obligent les banques et les institutions financières à inclure des procédures d'un financement durable dans leurs politiques d'investissement, bénéficiant en retour de tout le soutien et des incitations nécessaires de l'autorité monétaire ».

M.Taleb a également mis en exergue une série de procédures et de mesures prises ces dernières années par les pouvoirs publics pour le développement et la consolidation de l'inclusion financière, à travers de nombreuses procédures légales visant à étendre et à diversifier les services bancaires, qui ont permis d'ouvrir des guichets islamiques dédiés. financement au niveau des banques actives sur place.

S'agissant de la loi monétaire et bancaire, le gouverneur de la BA a indiqué que cette loi est venue répondre aux mutations internationales, préparer le terrain pour le renforcement de l'inclusion financière en Algérie.

Pour ce faire, poursuit-il, il faudra développer la digitalisation et l'économie de la connaissance, asseoir la finance islamique, encourager la finance verte et le développement durable, mais aussi renforcer la gouvernance du système bancaire.

Dans le même temps, il a demandé « au secteur bancaire et financier de soutenir les projets et les secteurs qui contribuent au développement de services et produits écologiques et d'œuvrer pour continuer à améliorer les indicateurs environnementaux. « l'inclusion financière », affirmant qu'il existe une grande opportunité pour les banques d' »améliorer l'accès aux services bancaires, de cibler les catégories non inclusives et d'intégrer le secteur informel dans l'économie nationale ».

Cette journée d'information se tiendra au niveau de deux panels, le premier abordera le thème de l'inclusion financière écologique, le rôle de la digitalisation dans la réalisation du principe d'inclusion financière, ainsi que la protection des consommateurs de services bancaires numériques en Algérie .

Quant au deuxième panel, il portera sur le rôle des banques dans le développement de la culture de la finance verte, les moyens de soutenir le secteur de la finance verte, les projets verts et les obligations vertes.



«La numérisation est un facteur déterminant dans le développement de l'inclusion financière», soutiennent des experts : Finances

04-05-2023

Pour promouvoir l'inclusion financière en améliorant le cadre institutionnel et en orientant les ressources disponibles au bénéfice de la croissance économique et des populations, le gouvernement algérien mise sur le phénomène de captation de l'importante épargne non bancarisée. Ainsi, des réformes de promotion de cet outil ont été engagées afin de démocratiser les services financiers de masse et lutter contre les exclusions financières et sociales.

Selon les spécialistes, l'inclusion financière, qui n'est d'ailleurs pas un mot nouveau dans le jargon économique du pays, doit constituer un objectif dans la réforme bancaire en matière d'accessibilité des populations aux services bancaires et financiers. A cet effet, une journée d'information sur l'inclusion financière, organisée par l'Association professionnelle des banques et établissements financiers, aura lieu aujourd'hui en signe de célébration de la Journée arabe de l'inclusion financière, célébrée chaque année le 4 mai.

L'élargissement du réseau bancaire consolide l'intégration financière»

Joint par nos soins pour davantage d'éclaircissements à ce sujet, l'expert financier Souhil Meddah nous a indiqué : «L'élargissement du réseau bancaire national est un impératif pour consolider les instruments de l'intégration financière et son inclusion au profit des populations et de l'économie nationale. Il s'agira de rapprocher la banque du citoyen et de proposer de nouveaux produits et services adaptés à la demande.»

«La bancarisation a, certes, enregistré une amélioration au cours de ces dernières années à la faveur des mesures prises par l'autorité monétaire, mais elle reste insuffisante. Elle doit constituer un objectif dans la réforme bancaire en matière d'accessibilité des populations aux services bancaires et financiers», a-t-il ajouté.

Or, pour notre interlocuteur, «en plus du fait que le réseau des agences bancaires reste réduit par rapport aux besoins de la population, sa répartition spatiale sur l'ensemble du territoire demeure inégale, ce qui rend l'accessibilité délicate, notamment pour les populations souffrant de l'éloignement géographique». «La numérisation est un facteur déterminant dans le développement de l'inclusion financière», a-t-il souligné.

Aussi, l'accessibilité aux services financiers, soutient l'expert Meddah, «nécessite la reconstruction du secteur financier en le réorientant de plus en plus vers les populations vulnérables et pauvres». Interrogé sur les moyens d'y parvenir, notre interlocuteur a répondu :

«Il faudrait non seulement densifier le réseau de guichets (banques, postes et assurances...), mais il serait aussi primordial d'investir dans la micro-finance».

Dans le même registre, SouhilMeddah a été catégorique en indiquant que «les progrès réalisés dans l'extension de l'accès aux comptes bancaires à la population adulte au cours des six années jusqu'en 2018 ont démontré la possibilité de stimuler rapidement l'inclusion financière en Algérie.»

«L'inclusion financière, un ingrédient essentiel au développement économique»

S'appuyant sur les expériences de nombreux autres pays africains et arabes, l'expert financier a affirmé que «le potentiel inhérent à la banque numérique et islamique a également la possibilité de rapprocher encore plus le pays de l'accès universel à la banque».

Toutefois, «des efforts supplémentaires seront probablement nécessaires pour surmonter la préférence culturelle en Algérie pour l'épargne et les transactions en espèces, y compris l'amélioration de l'éducation financière et l'accroissement de la confiance dans les institutions financières formelles», a-t-il ajouté. «Avec un réseau de 1.690 agences bancaires au niveau national, le chiffre demeure encore loin des normes internationales» par rapport au nombre des habitants, a-t-il ajouté non sans préciser que «le faible degré d'inclusion financière est dû principalement à l'indice d'utilisation qui représente le pourcentage de l'épargne et du crédit par rapport au produit intérieur brut».

Aussi, selon lui «l'inclusion financière est un ingrédient essentiel au développement économique et à la réduction de la pauvreté et peut également être un moyen d'allègement de l'exclusion sociale».

Pour sa part, l'expert en économie financière Abderrahmane Aya semble catégorique en indiquant à ce sujet qu'«aujourd'hui, beaucoup de pays dans le monde n'ont pas encore atteint une bancarisation optimale qui garantit un accès durable au compte en banque puis à l'usage aux services bancaires de manière régulière». Et d'ajouter : «Compte tenu de l'importance du rôle économique et social que jouent les services financiers et bancaires, d'une part, et les efforts déployés par les pouvoirs publics œuvrant au développement d'un système financier solide et accessible, d'autre part, il est à ce demander pourquoi l'inclusion financière optimale en Algérie n'est qu'à ses débuts.»

C'est pourquoi, a-t-il tenu à préciser, «le droit au compte d'une personne à utiliser des services financiers formels pour prévenir l'exclusion doit être une priorité». Toutefois, a-t-il insisté, «un système financier inclusif doit notamment encourager l'utilisation des services financiers par les groupes les plus vulnérables de la société».

A ce titre, il a affirmé que «les progrès réalisés dans l'extension de l'accès aux comptes bancaires à la population adulte au cours des six dernières années jusqu'en 2018 ont démontré la possibilité de stimuler rapidement l'inclusion financière en Algérie».

«La loi de finances 2023 compte plusieurs mesures en faveur de l'inclusion financière»

«Un droit au compte a été instauré en 2010 dans la législation bancaire prévoyant la possibilité d'un accès à un compte courant gratuit pour tout citoyen n'ayant pas de compte bancaire. Ce dispositif mis en place en 2016 prévoyait également un accès gratuit et effectif à un certain nombre d'opérations et de services de base», a encore indiqué Abderrahmane Aya.

«La loi de finances 2023 prévoit de nouvelles mesures juridiques, notamment en matière d'investissement, de mobilisation des ressources, d'inclusion fiscale, de facilitation procédurale et de lutte contre la fraude et l'évasion fiscales», a-t-il ajouté. Ainsi, selon notre interlocuteur, «la loi de finances 2023 propose l'habilitation des personnes physiques réalisant un chiffre d'affaires de moins de 5 millions DA par an à la loi sur l'auto-entrepreneur, tout en les soumettant à l'impôt forfaitaire unique (IFU) à hauteur de 5% sur le chiffre d'affaires quelle que soit la nature de leur activité».

De plus, selon lui, «parmi les mesures prises en faveur de l'inclusion fiscale, il y a l'exonération des opérations d'importation des cartes bancaires et accessoires des droits et taxes afin de réduire le coût de ces cartes tout en généralisant leur utilisation».

Par ailleurs, fort de sa conviction que l'inclusion financière en Algérie doit être affectée au chapitre des urgences, Aya a mis en exergue le fait selon lequel «le bilan des banques nationales ces deux dernières années est plutôt encourageant, mais des défis restent à relever dans le contexte actuel».

«L'externalisation des banques publiques, une des priorités du gouvernement»

Et d'ajouter comme argument en faveur de l'inclusion financière : «L'externalisation des banques publiques figurent parmi les priorités du gouvernement qui s'est déjà fixé l'objectif d'ouvrir des succursales des banques nationales dans plusieurs pays (Sénégal, Mauritanie...) et d'ouvrir le capital de deux banques publiques au privé. Autre objectif à atteindre, l'accélération du développement et de l'expansion de la finance islamique qui évolue, d'ores et déjà, de manière significative depuis la promulgation, en mars 2020, des textes réglementaires définissant les opérations relevant de la finance islamique et les conditions de leur exercice par les banques et les établissements financiers, permettant ainsi aux banques d'ouvrir des guichets et des agences dédiés et d'offrir à leur clientèle des produits et des services bancaires conformes à la chariâ.»



CPA : Les dépôts de la finance islamique ont dépassé les 25 mds DA

04-05-2023

Les dépôts de la finance islamique au niveau du Crédit populaire algérien (CPA) s'élèvent à plus de 25 milliards de dinars, a indiqué jeudi le chef de département de la finance islamique de cette banque publique, Sofiane Mazari, ajoutant que le nombre des clients de la banque dans le cadre de la finance islamique dépasse les 35.000 clients.

Selon le bilan de la banque dévoilé par M. Mazari lors de la cérémonie du lancement du crédit sans intérêts destiné aux pèlerins, baptisé « Qardhassenhajji », le même responsable a fait savoir que les dépôts recouverts dans le cadre de la finance islamique, deux ans après son lancement au niveau de la banque, s'élevaient à plus de 25 mds/da avec plus de 35.000 clients recensés dans ce créneau.

A ce propos, le directeur a expliqué que le CPA avait obtenu « des résultats positifs et réalisé de grands progrès dans ce domaine », soulignant que la banque offre 15 produits de la finance islamique au niveau de 96 bureaux à travers le territoire national.

S'agissant du lancement officiel du produit « Qard Hassen Hajji » par le CPA dans le cadre de la finance islamique, M. Mazari a fait savoir que ce crédit, lancé pour la deuxième saison consécutive, avait obtenu le certificat de conformité à la Charia du Comité National de la Fatwa pour l'Industrie de la Finance islamique.

Indiquant que la valeur du crédit peut atteindre 300.000 da sans intérêts, M. Mazari a rappelé que ce crédit était destiné aux pèlerins « remplissant les conditions légales et réglementaires établies par les autorités compétentes dans ce domaine ».

« Qard Hassen Hajji » est destiné aux particuliers résidents, de nationalité algérienne, disposant d'un revenu stable et dont l'âge est inférieur à 75 ans », a-t-il ajouté avant de relever que le CPA permet aussi aux enfants ou conjoints du pèlerin de souscrire à ce crédit pour financer le pèlerinage du parent et/ou du conjoint ».

Concernant le remboursement du crédit, le responsable a précisé qu'il se fait sur 24 mois, après les trois premiers mois de l'obtention du crédit.

Ce crédit intervient, selon M. Mazari » pour consolider les capacités financières des pèlerins et leur permettre de s'acquitter du coût financier du Hadj et d'accomplir le 5ème pilier de l'Islam en toute aisance », invitant » toute personne intéressée par ce financement à se rapprocher des bureaux de la finance islamique relevant du CPA ».

De son côté, le président du Comité de contrôle charaïque du CPA et membre du Haut conseil islamique (HCI), Said Bouizri, a estimé que « Qard Hassen Hajji » vient « consacrer la dimension sociale et culturelle, dans un contexte marqué par la hausse des coûts du Hadj ».

Dr. Bouizri a affirmé que ce crédit répondait aux aspirations des citoyens, ce qui devrait « soulager les pèlerins algériens ».



لويابن مستعمرة الإقادة تعاون مالي لمراقبة المشاريح الاستشرية بل جزائر

06/05/2023

لمرتقيل وزير لمالية، لعزيز فليو، ليوم لخيس، سفيو لويابن بل جزائر، أكورا لوزو، الذي لست عرض مع لعلقات
لقتصالية وللمالية لمتنوية

وأوضح بيلن للوزارة، ان هذا للقاء، الذي جرى ببقو الوزارة، شركل فوصة "الست عرض وضعية لعلقات
لقتصالية وللمالية لمتنوية وكذا لربلي ولوسايل اللفوية بتعزيزه".

وتابع لبعين، ان لجنين اربا بعنه لعن سبة عن "ارتي احمم" لتوقيع لفق عدم الازدواج لضريبي، بتلويخ 7 فسبويه 2023، مؤكدين ان "دخول هذا اللفق حيز التنفيذ سري سرح بتقوية كعبو للستشملت لويلني في ال جزائر".

كع المتفق لتصرف الوزارة- على التفويض لتعون بين لبلين في مجالت أخرى ذات الهتمام لشترك وال عمل بلتشور من اجل تعزيز لتوسنة لقانونية لحريرة للتعن القتصالي لشلوي، سري في مجال الستشطر، عبر لبرم لتفق شلوي حول لتقوية والحمية لتبلة للستشملت.

وقد تطرق فلوي خال هذا للقاء، مع لسفير لويلني لى "ورشة الصالحات لتي بلشرت ل جزائر بة بة تعبرين من اخل الستشطر، سري مع لصلقة الأخرية على قنون الستشطر لحي".

من جانب، زوه لسفير لويلني بل وجود لتي تبلة ال حكومة ل جزائرية، معربا عن "الهتمام الذي توليه عيذ لمؤسسات لويلني بل سروق ل جزائرية ولمكانياتها".

كع اشار لى "اممية وجود اطار قنوني شلوي من سرب للمبرشمين لمحتطين"، معبرا عن "استعداد بلده لإقامة تعون مالي لمرققة لشرايع الستشطرية في ال جزائر".

وخلص ذات ل مصدر في الأخير، لى لتكيد بلن لجنين قبطفق على حواصله "الحوار ول مبادلت حول لبرول ذات الهتمام لشترك لتي سرح بلقمة شركة ذات فلفة مابلة بين لحتطين لقتصاليين لكل لبلين"، وتعيد لتكيد على "ارادتم في تعقيق لعلقات لقتصالية بين ل جزائر و لبلن، وكذلك ل عمل معا على تعقيق لفق تعون وشيق و حشر".

الجمهورية

فلوي يستعرض لعلقات لقتصالية و لملية لشلوية مع لسفير ال ابا ن 6/05/2023



لمتقبل وزير لملية لعزيز فلوي ل يوم لخميس لسفير لويلن بل جزائر، أكيرا لكونو، الذي لستعرض مع لعلقات لقتصالية و لملية لشلوية سري بل قدا بعين للوزارة. و اوضح ذات المصدر، ان هذا للقاء، الذي جرى بة بة الوزارة، شكل فرصة "لستعرض وضح لعلقات لقتصالية و لملية لشلوية و كذا لسريل و لوسا لالتفوية بتعزيزه". وتابع لبعين، ان لجنين اربا بعنه لعن سبة عن "ارتي احمم" لتوقيع لفق عدم الازدواج لضريبي، بتلويخ 7 فسبويه 2023، مؤكدين ان "دخول هذا اللفق حيز التنفيذ سري سرح بتقوية كعبو للستشملت لويلني في ال جزائر".

كما اتفقنا بتضيق الوزارة- على التفتيح لتعوض بين البلدين في مجال آخر ذات الاهتمام المشترك و العمل بلمشور من اجل تعزيز التسوية لقانونية لمرورية للتعاون الاقتصادي لشركي سيم في مجال الاستثمار، عبر إبرام اتفاق تشوي حول الترقية و الحماية لمتبللة للاستثمار. وقد تطرق لسويد فوي خالل هذا اللقاء، مع السرفيد لويلي لى "ورشة الصالحات لتي بشرتها لجزائر بغية تعهد من اخ الاستثمار، سيم بع لمرادقة الاخيرة على قانون الاستثمار لجدد". من جانب زوه السرفيد لويلي بالجهود لتي تبذلها الحكومة لجزائرية، معربا عن الاهتمام الذي توليه عياد المؤسسات لويلية بل سروق لجزائرية و لمكنياتها."

كما اشار لى "اهمية وجود اطار قانوني تشوي مناسب للمبتشرين لمحتطين"، معبرا عن "استعداد بلده لإقامة تعاون مالي لمرققة لشركي استثمارية في لجزائر". و خلص ذات المصدر في الاخير، لى لتكفيد بن لجنبيين قديتفق على حواصلة "الحوار و المبادلات حول لمراد ذات الاهتمام لشركي، لتي تسرح بمرادقة شركة ذات فلوقة متبللة بين لمرادطين لمرادطين لكل لبلدين"، و تيجاد لتكفيد على "ارادتم في تعويق لمرادقات لمرادطين لجزائر و لويلي، و كذلك لمراد معا على تعويق لمرادقات لمرادطين لجزائر و لويلي، و كذلك لمراد معا وجود اطار قانوني تشوي مناسب للمبتشرين لمحتطين"، معبرا عن "استعداد بلده لإقامة تعاون مالي لمرققة لشركي استثمارية في لجزائر."

"و خلص ذات المصدر في الاخير، لى لتكفيد بن لجنبيين قديتفق على حواصلة "الحوار و المبادلات حول لمراد ذات الاهتمام لشركي، لتي تسرح بمرادقة شركة ذات فلوقة متبللة بين لمرادطين لمرادطين لكل لبلدين"، و تيجاد لتكفيد على "ارادتم في تعويق لمرادقات لمرادطين لجزائر و لويلي، و كذلك لمراد معا على تعويق لمرادقات لمرادطين لجزائر و لويلي، و كذلك لمراد معا."



شبلبيك بنك لجزائر مفتوحة طولة الأسبوع لتقبل لمرادطين بآداء منسك الحج

06/05/2023

أعلن لديون الوطني للحج والعمرة أن شبلبيك بنك لجزائر عبو لكفة فرورع على مرتوى الوطن مفتوحة لتقبل لمرادطين بآداء منسك الحج بمراد صفع تلففة الحج

و حسب بيون لديون عبو حسب لمراد ان شبلبيك بنك لجزائر مفتوحة لتقبل لمرادطين بآداء منسك الحج بمراد صفع تلففة الحج طولة أيام الأسبوع

وفدا لبيون أن شبلبيك بنك لجزائر مفتوحة طولة أيام الأسبوع بمراد في ذلك يومي لمراد والجمعة. وذلك من الساعة 08:00 صباح إلى غاية الساعة 20:00 مساء

الشروق
إخبارية وطنية

من تلى أعمال في بريس تزلنا مع زيارة لمراد بريس تبون

لشركة لجزائرية - لفرنسية... الأولوية لهذه القطاعات

06 mai 2023

طيار دينر جزائري، خلال لسنة لعلية 19 حققت شركة "كاش للتأمينات" رقم أعمال قياسي قارب الـ 2022، حسب أفادت به لحديرة الامة للشركة وداد بلعوشات

وسجلت ذات لشركة ارتفاع بنسبة 17 بلعة مقارنة بالسنة لعلية 2021، في لوقت الذي لم تتطور في ل سوق لوطنية للتأمينات سوى بنسبة 5 بلعة في 2022

وصرحت بلعوشات لوكللة انباء ل جزائرية: "وصلت لشركة دينر ليلية لنولتي عادت ليها من ذ "2019 في سوق شهدت تبلطوا كسيرا بلع اول من 3 بلعة خلال لسنوات لـ 5 لاضرية

وتلعت ذات لمتحدة: "ارتفاع رقم أعمال لشركة قد خص جميع القطاعات ويترولوجين 15 بلعة من "مخاطر لؤسرات و 25 بلعة بالبنسبة لمخاطر ال خواص ولعنين

وعززت شركة "كاش للتأمينات" مكنتها كثلث شركة تلين في سوق لتلين، حسب لتوقعت ال خاصة بلع ل لسنة لعلية 2022 لتي أعلن عنها المجلس لوطني للتأمينات



Réformes dans le secteur des finances Faïd affine sa stratégie

Adapter le système bancaire à la transition économique, financière et technologique que connaît l'Algérie et répondre aux nouveaux défis posés .



Incarnant l'image de la nouvelle dynamique du pays, à travers une activité dense et multiple sur le terrain, le ministre des Finances, Laaziz Faïd, s'est retrouvé

depuis sa nomination en mars dernier, sur tous les fronts. Porteur du message du changement et du renouveau, ses actions se sont concentrées sur la concrétisation des nouvelles directions économiques et financières adoptées par l'État. Une tâche des plus complexes dans une conjoncture des plus difficiles. Les objectifs et les défis étant alignés au regard de l'importance des opportunités engendrées par un nouvel ordre mondial économique et financier, le challenge du département des finances est on ne peut plus grand. De l' action dédiée à l'amélioration du climat des affaires a celles de l'inclusion financière, en passant par la réorganisation de l'administration fiscale, et les actions menées auprès des deux chambres du Parlement, le ministre des Finances a mis en avant l'importance de baliser les pratiques et les procédés de gestion et de gouvernance, dès son arrivée. À l'image de l'installation du Haut Commissariat des risques budgétaires, qu'il a considéré comme «un instrument important du nouveau mode de gouvernance financière, ce qui constitue une étape importante dans la modernisation de la gestion des finances publiques et la consolidation de la confiance des citoyens dans la gestion des deniers publics. Cette démarche contribuera de manière significative à l'amélioration de la qualité de la gestion des finances publiques et à la prévention des risques budgétaires». Par ailleurs, portant l'importance de la réforme bancaire et monétaire à bras-le-corps, il expliquera lors de ses interventions au Sénat et à l'APN que «la mise en place d'un nouveau cadre juridique régissant l'activité monétaire et bancaire, en application des engagements de Monsieur le président de la République, visant à introduire des réformes majeures dans la gouvernance financière en Algérie, vient adapter le système bancaire à la transition économique, financière et technologique que connaît l'Algérie et répondre aux nouveaux défis posés». Sur le même élan, ses sorties ont été dédiées à la détermination des objectifs et des priorités, comme cela a été le cas lors de sa visite au siège de la direction des impôts et des domaines, où il a tenu à préciser que «la numérisation du secteur, notamment l'Administration des domaines de l'État et la Direction générale des impôts, constitue une «priorité» pour le ministère des Finances. Le secteur a mobilisé tous les moyens matériels et humains pour concrétiser cet objectif». Le cap étant fixé et les garde-fous étant installés, le département de Faïd s'est attelé à diversifier ses actions en adéquation avec les ambitions économiques du pays, et les orientations adoptées par l'État pour marquer l'émergence de la nouvelle dynamique. En soutien aux échanges internationaux, il précisera lors du lancement du projet de jumelage institutionnel entre la Direction générale des impôts et le consortium franco-suédois, que «ce projet

permet d'adopter les meilleures pratiques en matière de fiscalité internationale, de contrôle des revenus et de l'impôt sur la fortune. Il sera à même d'améliorer la maîtrise par les cadres de l'administration fiscale algérienne de la négociation et de la gestion des conventions fiscales internationales, en sus d'asseoir des méthodes de gestion plus efficaces en termes de contrôle fiscal». De même importance, il portera les actions de l'inclusion financière à la vitesse supérieure en déclarant que cette dernière «requiert la densification et l'élargissement du réseau des agences bancaires numériques et de proximité». Sur ce rythme, le ministre des Finances n'a cessé de multiplier les rencontres et les entrevues avec les représentants des partenaires étrangers, en transmettant, comme cela a été le cas avec le Coordonnateur résident du système des Nations unies en Algérie, Alejandro Alvarez, l'importance de «la réforme budgétaire dont les effets positifs attendus seront perceptibles sur l'amélioration de la gestion des finances publiques en termes d'amélioration d'efficacité, d'efficience, de transparence et d'impact sur le niveau global de la croissance du pays».



L'INSAG organise une conférence sur l'IA et l'industrie financière

Pour la 4ème édition des Rencontres des décideurs de l'Insag, Business School a choisi d'aborder le thème de l'Intelligence artificielle et son impact sur l'industrie financière. Cette conférence se tiendra le 9 mai 2023 en collaboration avec l'Union Algérienne des Sociétés d'Assurance et de Réassurance (UAR). Pour animer le débat, trois speakers de renom sont invités. Ils partageront leurs connaissances et leur expertise approfondie dans ce domaine. Il s'agit de Vincent Montet, Hakim Soufi et Mohamed Haïchour. Le débat sera animé par le président du conseil scientifique de cette prestigieuse école de commerce, Abdelhakim Berrah. Si vous souhaitez participer à cette conférence, envoyez un mail à info@insag.edu.dz, 10 invitations sont offertes à cet événement exclusif.



Fonds et biens pillés : l'Etat a récupéré plus de 22 milliards USD

L'Etat a récupéré pour plus de 22 milliards USD de fonds et de biens pillés à l'intérieur du pays et à l'étranger, a affirmé le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune assurant de la poursuite des enquêtes dans les affaires de corruption.

Lors de son entrevue périodique avec des représentants de médias nationaux, diffusée samedi soir sur les chaînes de télévision et stations de radio nationales, le président de la République a précisé que "le dernier rapport des services des ministères de la Justice et des Finances révèle la récupération de plus de 22 milliards USD de fonds et de biens pillés à l'intérieur du pays et à l'étranger", soulignant que "l'enquête sur les affaires de corruption se poursuit de manière quotidienne et ne se limite pas aux anciens dossiers, mais concerne également de nouvelles affaires".

Assurant que "l'Etat a pu récupérer un volume important de fonds et de biens détournés et le travail se poursuit", le Chef de l'Etat a fait observer que "les résultats des investigations n'ont pas tous été dévoilés, mais l'Etat veille à révéler tout ce qui a été pillé et détourné".

"Les enquêtes ont révélé, à titre d'exemple, que la valeur de l'usine d'Oran récupérée s'élevait à environ 750 millions d'euros", a-t-il indiqué.

Le Président Tebboune a également évoqué "l'adhésion de pays européens aux enquêtes en cours sur les affaires de corruption", affirmant que "de nombreux pays ont collaboré avec l'Algérie pour récupérer les fonds pillés".

"La récupération des fonds s'est faite de manière intelligente et les biens se trouvant à l'étranger seront bien entendu récupérés", a-t-il rassuré, relevant qu'"à l'intérieur du pays, les efforts se poursuivent et l'Etat sera en mesure de trouver tout ce qui a été pillé et thésaurisé dans le passé".

"Même si les choses prennent du temps en raison du système bancaire, le plus important est que ces fonds ne se perdent pas", a conclu le Président de la République.



L'Agence algérienne de coopération internationale lancera ses premiers projets en Afrique dans un mois

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé que l'Agence algérienne de coopération internationale pour la solidarité et le

développement "lancera, dans un mois, des projets de développement dans les pays africains, à commencer par le Mali et le Niger", précisant que les activités de cette Agence seraient principalement axés sur les volets santé, eau et éducation.

Dans son entrevue périodique avec des représentants de médias nationaux coïncidant avec la Journée mondiale de la liberté de la presse, diffusée samedi soir sur les chaînes de télévision et stations de radio nationales, le président de la République a indiqué avoir "nommé, il y a une semaine, un nouveau directeur de l'Agence, et dans un mois, les premiers chantiers seront lancés dans la ville de Kidal au Mali, avec la réalisation d'un dispensaire et d'une école, ainsi que le forage d'un puits pour assurer un approvisionnement en eau potable".

L'Agence algérienne de coopération internationale pour la solidarité et le développement a pour mission de "contribuer à résorber la pauvreté et lutter contre la soif et le manque d'infrastructures de soins et d'évacuation des eaux", a-t-il précisé.

Et d'ajouter que l'Agence, pour laquelle l'Etat a affecté une enveloppe financière d'un milliard de dollars, a également élaboré un programme pour concrétiser des projets de réalisation d'un lycée au Niger et de parachèvement de la réalisation d'une mosquée, à la demande de la population locale.

De tels projets constitueront une opportunité pour les médecins algériens de se déployer en Afrique plutôt que de se diriger vers l'Europe, a-t-il soutenu.

Créée en 2020, l'Agence a pour missions de participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique nationale de coopération internationale en matière économique, sociale, humanitaire, culturelle, culturelle, éducative, scientifique et technique et de contribuer à la préparation du projet de budget de la coopération internationale et d'en assurer l'exécution.

Elle est également chargée d'apporter son concours à l'action de l'appareil diplomatique et des ministères concernés pour la mobilisation optimale de l'assistance technique et financière extérieure au service du développement national et d'assurer le suivi de la gestion technique et financière des projets d'assistance et de coopération internationale, en faveur de pays tiers.

Le président de la République a souligné que l'Algérie, qui s'efforce de "revenir dans le giron africain", a "retrouvé aujourd'hui sa place sur le continent", notant que l'objectif de l'Agence algérienne de coopération internationale pour la solidarité et le développement c'est "le développement et la fraternité" en Afrique.

Le Président Tebboune a également affirmé la volonté de l'Algérie, troisième puissance économique et deuxième puissance militaire du continent, de se positionner en Afrique, rappelant les efforts consentis par les autorités, au cours des dernières années, pour l'ouverture d'une ligne maritime pour le transport de marchandises avec Nouakchott et d'une ligne maritime vers Dakar puis vers la Côte d'Ivoire.

Il sera procédé, dans deux à trois mois, à l'ouverture de la première banque algérienne à Dakar au Sénégal a annoncé le Président Tebboune qui a mis en avant "les atouts dont dispose l'économie algérienne pour accéder au marché africain".

Evoquant les exportations hors hydrocarbures "restées de simples slogans depuis la charte nationale de 1976", en ce qu'elles n'ont pas dépassé le seuil de 1,8 milliard de dollars depuis l'indépendance, le président de la République a rassuré que l'Algérie a pu atteindre près de 7 milliards de dollars d'exportations hors hydrocarbures en 2022 et que les pouvoirs publics s'étaient fixés pour objectif d'atteindre "13 milliards de dollars d'exportations hors hydrocarbures, ce qui veut dire qu'il existe un produit national exportable".

Le président de la République a souligné, à ce propos, que les produits algériens, pour ne citer que le fer, l'acier et le ciment, sont exportés en Europe, en Amérique, en Afrique et dans les pays du Maghreb arabe, relevant que l'acte d'exportation est à même de créer une dynamique de production et d'investissement et de l'emploi, tout en exprimant sa satisfaction quant au nombre croissant de start-up qui exportent elles-mêmes leurs produits.



LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE : « Nous devons grandir pour être à la hauteur de l'Algérie »

« L'Algérie est grande et nous sommes petits et nous devons grandir pour être à la hauteur de ses attentes », a indiqué le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lors de sa rencontre avec les représentants des médias nationaux, organisée à l'occasion de la Journée internationale de la liberté de la presse. Le président de la République a indiqué que l'ère de l'impunité est révolue et que la « responsabilité ne se résume pas à un siège ou un burnous

rouge », ajoutant, dans ce cadre, que « la responsabilité est de protéger le peuple et non de couvrir les erreurs d'un responsable fut-il un ministre.

Quiconque commet une faute doit payer », a-t-il assuré. Cette déclaration du président de la République est étayée par la récente mise en examen de Nassim Diafat, ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de la Micro-entreprise, écroué le mois dernier après son implication dans une affaire de corruption. Elle démontre que le règne de l'impunité est révolu et que tout responsable, quel que soit son statut doit répondre de ses erreurs. Répondant aux questions des journalistes, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a rappelé l'importance de la contribution, responsable et professionnelle, de la presse dans l'accompagnement des acquis réalisés en Algérie. « Sans presse, nous n'irons pas loin, une presse responsable, une presse professionnelle », a déclaré le président de la République dans des extraits de son entrevue périodique avec les représentants de la presse nationale. Cela est une réponse cinglante aux affabulations de certaines ONG qui, sur la base de rapports tronqués, s'évertuent à classer l'Algérie parmi les pays où les libertés sont restreintes. Cela traduit également la volonté du président de la République de jeter les bases de l'Algérie nouvelle, où les libertés sont garanties, qui s'appuiera sur une presse responsable qui accompagnera son développement et qui sera l'œuvre de responsables intègres à la hauteur de la confiance placée en eux.



LE PRÉSIDENT TEBBOUNE AVANT SA VISITE PROCHAINE À PARIS : « Défendre jusqu'au bout le dossier de la mémoire »

La prochaine visite du président Abdelmadjid Tebboune à Paris sera l'occasion pour lui de réitérer l'engagement de l'Algérie dans la défense du dossier de la mémoire.

En sus de nombreux dossiers encore en suspens dans les relations entre l'Algérie et la France, dont la promotion des investissements, la lutte contre l'immigration illégale, coopération universitaire, et autres dossiers mentionnés lors de la visite en Algérie du président Macron, on s'attend en effet à ce que le président Tebboune aborde le dossier de la mémoire, lequel a été pour rappel confiée à une commission mixte d'historiens algériens et français. Comme il l'avait déjà, affirmé au mois de décembre dernier, lors de son entrevue périodique avec des représentants de médias nationaux, « le dossier de la Mémoire ne sera point occulté ». Évoquant mercredi les relations algéro-françaises, lors de sa rencontre avec la presse, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la presse, Tebboune a encore une fois souligné sa volonté « de défendre jusqu'au bout le dossier de la mémoire », un sujet qui sera certainement discuté lors de sa prochaine visite à Paris.

Une déclaration qui intervient à quelques jours de la commémoration des massacres du 8 Mai 1945, une date qui selon Tebboune, « continuera de témoigner des massacres qui ne peuvent être oubliés », considérant que « ce qui s'est passé ce jour-là, a été une étape décisive dans l'histoire de la lutte algérienne contre l'occupation française ». C'est du moins en ces termes que le chef de l'État avait qualifié l'an dernier ces massacres, mettant en exergue l'importance de « traiter le dossier de la mémoire et de l'histoire de manière impartiale et objective ». Ainsi, et en attendant que l'État français reconnaisse une fois pour toute les crimes coloniaux qu'il a commis contre le peuple algérien, et assume son entière responsabilité historique, les massacres du 8 mai 1945 restent un repère vivant qui rappelle aux générations futures les grands sacrifices consentis par les martyrs, pour libérer le pays des griffes du colonialisme français, et témoigner de la laideur des crimes de la France coloniale, souvent vantée de civilisation, de liberté et d'humanité. Alors qu'une visite conjointe des deux présidents au Château d'Amboise, dans lequel l'émir Abdelkader a été détenu pendant les premières années de l'occupation française de l'Algérie, sera au programme de la visite prochaine de Tebboune en France, cela suffira-t-il vraiment à apaiser quelque peu la mémoire entre les deux pays ?



APPROVISIONNEMENT ET RÉGULATION DES MARCHÉS : Louisa Hanoune plaide pour la généralisation des offices

La secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Mme Louisa Hanoune, a passé en revue, hier, lors de la présentation du rapport politique à l'ouverture des travaux de la session ordinaire du Bureau Politique qui s'est tenue au siège du

parti à Alger, la situation qui prévaut dans le pays, tout en abordant plusieurs questions qui agitent la scène internationale. Pour ce qui est de la hausse des prix, la patronne du PT a plaidé pour la généralisation des offices nationaux de régulation des marchés, la maîtrise des prix et la mise en place des grandes surfaces étatiques pour protéger le pouvoir d'achat des Algériens, tout en surveillant la qualité des produits proposés, assurant que la plafonnement des prix existe ailleurs dans les autres pays même les plus développés quand le pouvoir d'achat est menacé.

Dans son intervention, Mme Hanoune a également souhaité d'établir le système de péréquation des prix, et des augmentations réelles des salaires et des pensions pour contrer l'érosion du pouvoir d'achat car, explique-t-elle encore, la consommation encourage la production nationale et l'essor économique du pays. La patronne du PT a salué par ailleurs « l'autorisation » du dernier rassemblement des syndicats autonomes et celui organisé par ceux qui travaillent dans le cadre du prés-emploi qui ont été d'ailleurs reçus par les services du ministère qualifiant cette aptitude d'un signe d'apaisement. Sur le plan international, la patronne du PT a abordé plusieurs questions de l'actualité brûlante allant de la guerre en Ukraine, au Soudan, l'escalade dangereuse en Palestine en passant par la mobilisation citoyenne en France menée par la classe ouvrière et syndicale. S'agissant de la Palestine, Hanoune a affirmé que l'État sioniste se comporte comme un monstre blessé qui démolit tout sur son passage en raison de la crise interne inédite qui le secoue et la mobilisation interne contre les lois qu'il promulgue rejetées par la population, assurant qu'Israël ne peut pas tuer la révolution et la résistance en Palestine du fait qu'il s'agit de la défense de leurs droits indéniables. Une politique de terre brûlée jugée trop excessive même par l'Europe et le Congrès américain qui se demande d'ailleurs : Est-ce que Israël peut toujours jouer son rôle dans la région, a-t-elle dit. Le rapprochement de l'Arabie saoudite avec la Chine, l'Iran et la Syrie, le cessez-le-feu au Yémen, la résistance de l'OPEP et l'abandon du dollar américain au profit de la monnaie chinoise ou russe sont autant d'éléments qui n'arrangent pas les affaires des Etats-Unis d'Amérique, estime l'intervenante.



La planche à billets et l'hyperinflation: Le marteau et l'enclume du capitalisme financier

Par Djamel Yalaoui

« Nous autres, civilisations, nous savons que nous sommes mortelles » Paul Valéry

Les institutions publiques, à commencer par les États-nations, ne dirigent plus et ne contrôlent plus leur destin, ils sont sous tutelle monétaire. L'essentiel de la planète connaît une inexistence de la souveraineté monétaire : la prise de contrôle par le secteur privé et étranger de l'émission et de la circulation de la monnaie légale. Le bâton de commandement est entre les mains des institutions financières, qui créent de l'argent à partir de rien, s'en attribuant la propriété, et finissent par posséder tout !

La primauté de la monnaie sur la dimension publique a été conquise par « les marchés », pseudonyme de la puissance financière de quelques géants du grand capital, avec la création de banques centrales dont ils prirent le contrôle : la Fédéral Réserve est un organe privé qui s'est approprié la source première du commandement, à savoir l'émission de la monnaie des Etats-Unis d'Amérique.

Cet état de fait historique est résumé par la célèbre formule de Mayer Ansel Rothschild, banquier (1743-1812) : « Donner moi le droit d'émettre et de contrôler la monnaie d'une nation et alors peu m'importe qui fait ses lois. » et qui est à l'origine de toutes les guerres depuis l'épopée napoléonienne en Europe et en Égypte : des guerres sans fin financées par des banquiers cupides, sans dieu ni maître ! Depuis cette époque, le pillage des richesses est l'unique fondement de la politique occidentale, au même titre que la Révolution française est la matrice de toutes les révolutions sanguinaires !!

Ces prétendus organismes publics (de véritables fakes news avant l'heure) déguisent leur véritable nature à savoir de gigantesques pouvoirs privés aux mains des seigneurs de l'argent. Les banques centrales sont contrôlées par le dôme de la finance internationale (la banque des banques : la BANQUE DES REGLEMENTS INTERNATIONAUX) et jouissant de privilèges et d'immunités bien cachés du grand public.

Le 5 août 1995, dans le New York Times, Keith Bradsher indiquait que « Dans une petite ville suisse siège une organisation internationale si obscure et secrète (...) Le contrôle de cette institution, la Banque des Règlements Internationaux, est aux mains de certains des hommes les plus puissants et les moins visibles au monde : les présidents des 32 banques centrales, des responsables capables de déplacer des milliards de dollars et de changer le cours de l'économie d'un coup de stylo. ».

Le système financier qui a dominé le monde depuis la fin des accords de BRETTON WOODS et confirmé par les ACCORDS de la JAMAÏQUE, ont mis fin à la convertibilité du dollar en or et donc l'entrée dans l'ère de la planche à billets : avec le dollar les Etats-Unis d'Amérique transforment le plomb en or !

Cependant, comme tout ce qui est vivant est condamné à périr, de même les arbres ne montent pas au ciel et à fortiori le « dieu dollar » ne fait pas exception à cette règle naturelle et absolue.

Le dollar cette sorte de « CFA MONDIAL » est, désormais, déclinant (pour ne pas dire décadent) comme son président démocrate sénile de 80 ans, Joe Biden : Kim Yo Jong sœur du dirigeant Nord-Coréen Kim Jong Un l'a qualifié il y a quelques jours, à la suite de l'accord de Washington-Séoul sur le nucléaire, de « *vieille homme sans avenir (...) qui n'est pas capable du tout d'assumer cette responsabilité* » !! Les occidentaux pouvaient bien se moquer de l'Algérie et de feu le président Abdelaziz Bouteflika : l'Algérie n'a jamais pillé aucune nation, ni agressé aucun autre pays !

Ainsi au cours des dernières décennies, les Etats-Unis d'Amérique, se sont consacrés à échangé toute la valeur travail, les connaissances, les ressources, la sueur et le sang du « Tiers-États Mondial » contre leur billet vert à ordre fiduciaire. Le dollar arme, la plus puissante et la plus destructrice, du néo-colonialisme impérial, a été fondé sur l'inertie, le chantage et les mouvements agressifs visant le contrôle direct ou indirect du marché des énergies ayant pour conséquence l'exploitation et la spoliation des peuples par des « révolutions orange ou des printemps arabes » (chaos politique et déstabilisation culturelle par les hordes LGBTQ et wokistes) la menace (embargo économique) ou la destruction (guerre militaire).

Il convient de ne pas perdre de vue que si le dollar représente la quasi-totalité de la substance du pool de crédit international (avec l'euro comme accessoire), il s'est de plus en plus concentré au fil des décennies avec une, singulière, expansion en Asie et en Afrique : la Chine devenant l'atelier de l'occident (délocalisation des usines) en échange d'achat massif de dollars, devenant ainsi le créancier du monde (aujourd'hui la Chine détient 3.000 milliards de dollars de dettes sur les États-Unis) et l'Afrique réduite à être « la mine mondiale » avec la complicité de l'euro et du franc CFA !

L'Asie et l'Afrique, « les 2 As », ont été les deux principaux seaux avec lesquels les Etats-Unis ont, impérieusement, exigé que TOUS LES AUTRES PAYS puiseraient, conserveraient et échangeraient l'eau qui coule le long du fleuve dollar : le billet vert devenant la valeur de toute l'économie mondiale et les Etats-Unis s'enrichissant sans cesse d'affluents toujours nouveaux. Un fleuve dollar qui passe par, toujours, des « interventions » plus hybrides, asymétriques,

fantasmagoriques et des formes de guerre pour la protection humanitaire, l'exportation de la démocratie, la prévention du terrorisme, l'assurance du système financier, la déposition des « dictateurs satrapes » (seulement les insoumis à l'occident et donc détestés) et qui parvient à engager la guerre par procuration et où « les autres » sont dans certains cas, même leur propre adversaire.

L'Union Européenne n'est qu'une variable d'ajustement de l'économie américaine !

L'Union Européenne est arrimée aux États-Unis par le biais de l'OTAN, tout cela avec l'habillage d'être des alliés : un allié qui déconstruit culturellement et cultuellement ses vassaux, en spoliant les entreprises performantes et en détruisant l'économie allemande, véritable locomotive de l'économie européenne, et qui ne se relèvera pas !

Les Allemands ont remis en route leurs usines à charbon, ultra polluantes, à la suite du sabotage par les États-Unis des gazoducs Nord Stream 1 et 2 et parallèlement ils installent des éoliennes à la Don Quichotte, sans la poésie de Cervantès.

Ce comportement relève d'une maladie, la schizophrénie : l'Allemagne qui attaque « sans raison » son principal fournisseur d'énergie à prix bas, la Russie, mais ferme les yeux sur ceux-là même qui ont dynamité son pipeline.

Ce sont des comportements, totalement, irrationnels : fidélité au bourreau et guerre contre ses partenaires stratégiques !

Dernier fait d'arme de cette destruction et pillage, méthodiquement organisés : l'entreprise Viessmann, leader allemand de la pompe à chaleur, forcé de se vendre à son concurrent américain.

En effet, comme le rappelle l'inoxydable Henry Kissinger: « *S'attaquer aux États-Unis, est dangereux, leur faire confiance est mortel* » : cela explique mon expression « TOUS LES PAYS » ! Cette vérité historique brandit comme un étendard au nez et à la barbe du monde entier, par un des dirigeants du pouvoir profonds étasuniens, juif de l'est, est confirmé par le président François Mitterrand, juste avant sa mort après 14 ans passés au palais de l'Élysées (la perspective de la mort imminente délie la langue de l'être humain !). On relève dans son livre « *le dernier Mitterrand* » : « **La France est en guerre et les français ne le savent pas. Les Américains veulent un pouvoir sans partage sur le monde, c'est une guerre inconnue, c'est une guerre sans mort apparemment et pourtant une guerre à mort.** ».

La démocratie occidentale relève plus de la légende que de la réalité !

Politiquement l'Union Européenne est tout sauf une démocratie !!

Les occidentaux n'ont exporté que le colonialisme.

Les occidentaux n'ont JAMAIS exporté la démocratie !

Ne me dites pas que la colonisation de l'Afrique est une démocratie occidentale !!

Vous l'avez compris, la vraie guerre c'est-à-dire celle qui compte c'est celle de la « monnaie » : le best-seller chinois de HONG BIN SONG « *la guerre des monnaies* » explique cela de manière très détaillée.

Or sans finance, point de puissance !

La toute-puissance des Etats-Unis a fini par leur crever les yeux face aux « Tiers État Mondial » qui s'est organisé peu à peu, d'une part, et les a rendu sourd à l'égard de la prophétie d'un dirigeant soviétique lors de l'effondrement de l'U.R.S.S : « la disparition de l'Union Soviétique est un poison mortel, vous n'avez plus d'adversaire ! », d'autre part. Résultat des courses, la dette des Etats-Unis atteint des hauteurs stratosphériques qui dépasse l'entendement : **PLUS DE 30 TRILLIARDS DE DOLLARS** (31.400 milliards précisément) !

Pour les Etats-Unis il n'y avait que deux solutions pour sortir de cette dette, monstrueuse :

Déclencher une guerre, parce qu'un Etat en guerre n'est pas en mesure de rembourser sa dette et donc on gèle le tout ;

Déclencher l'hyperinflation, ce qui fait baisser mécaniquement la dette.

C'est pourquoi, l'OTAN a « déclaré » la guerre à la Russie : la guerre en Ukraine, et c'est désormais de notoriété publique, a été provoqué par les occidentaux en dépit des multiples avertissements et mises en garde de Vladimir Poutine.

La dette crée une crise intérieure et la guerre est une diversion politique. C'est jusqu'à présent le choix qui a été fait par les grands capitalistes à chaque fois que l'accumulation du grand capital a buté sur ses limites. La guerre en Ukraine est en fait un cache sexe pour masquer la dette des Etats-Unis.

Mais en même temps ils ont déclenché l'hyperinflation : ils ont fait d'une pierre deux coups ; Ce sont les Mozart de la finance, quel talent !

Les Etats-Unis ont commis une « faute fatale » en volant les avoirs et actifs russes et en appliquant des sanctions financières : la confiance dans le dollar a fondu comme neige au Sahara !! Les Etats-Unis ont fait exploser la garantie de la propriété privée dans tout l'occident. Pourtant, déjà, en 2009 dans le Telegraph de Londres dans un de ses articles, Ambroise Evert Richards, mettait en garde le grand capital financier : « *La chute de l'Ukraine déclenchera la faillite du système bancaire* ».

Aujourd'hui, la faillite des banques aux Etats-Unis est entrée dans sa phase « active » puisqu'on assiste à la pratique de la « théorie des dominos » : la dernière victime est la FIRST REPUBLIK BANK tombée en faillite le 1er mai 2023, ce qui constitue la 2ème plus grande faillite bancaire de l'histoire des Etats-Unis, après celle de la WASHINGTON MUTUEL BANK en 2008 (hors banques d'investissements telle que Lehman Brothers en 2008...). Les métastases de ce cancer généralisé ont déjà atteint la Suisse avec la disparition du CREDIT SUISSE, banque créée il y a plus de 165 ans ! Bientôt la Société Générale, la BNP... la Deutch Bank.

La First Republik Bank a été racheté à vil prix par un dinosaure de la finance étasunienne, la JP MORGAN. La guerre n'est qu'un transfert de richesse : comme dans le monde animal, les petits sont mangés par les gros. On assiste au même processus que durant la crise de 1929 !

Si on fait le lien entre la faillite en domino des banques, en cours, avec l'augmentation des dépenses militaires financés à crédit avec la caution des Etats, on assiste à une crise « classique » du capitalisme qui cherche une porte de sortie avec la guerre qui va se généraliser, dans les prochains mois ou années. Cependant, le pire n'est jamais certain et l'occident qui veut faire la guerre au « Tiers Etats Mondial », n'a plus que de la monnaie de singe dont le monde ne veut plus (dédollarisation des transactions internationales au bénéfice du Yuan, notamment) et n'a, aujourd'hui, que quelques jours de munition en réserve. Au surplus, l'occident est devenu une maison de retraite continentale : leur Intelligence artificiel, qui n'est qu'artifice sans intelligence, ne fera pas la guerre à leur place ! La « weponisation » du dollar est un tournant majeur de la politique globale des Etats-Unis : le dollar va sortir de l'arsenal militaire.

La guerre est un moyen d'accélérer le changement de paradigme, mais n'est pas le changement lui-même. Le système a montré qu'il est capable de générer un montant illimité de dettes issues de la monnaie de marché, qui est recyclée dans le monde réel, sous la forme de monnaie fiduciaire et le capital dette. En Europe, le changement cde paradigme est financé par des vagues d'endettement sans

précédent, alors même que les banques centrales relèvent les taux sur les marchés obligataires, comme jamais vu depuis que l'euro existe. C'est le consommateur et l'entrepreneur qui trinquent du fait des choix économiques désastreux et criminels, décidés par l'oligarchie européenne décadente, qui trouvent dans le marché des ressources illimitées pour financer leur idéologie mortifère.

La guerre en Ukraine n'est qu'une diversion qui permet d'accélérer la décarbonation et la transformation numérique des sociétés occidentales, où l'émission massive de dettes conjuguée à l'inflation achèvent de faire passer le capital entre les mains de quelques seigneurs de la finance et saigneurs des peuples !

Le président français, Emmanuel MACRON, appartient incontestablement à cette catégorie d'oligarques-les YOUNG GLOBAL LEADERS-qui ne sont pas élus pour défendre les intérêts de leur peuple mais en mission spéciale pour servir, leurs maîtres, « la haute noblesse de la finance internationale ».

Il est choquant de relever, qu'en dépit d'une situation économique catastrophique, qui se rapproche dangereusement d'une forme de « libanisation » de la société française, le président n'a pas hésité à contracter des emprunts (OAT) indexés sur l'inflation !!! Cette décision est un véritable suicide, programmé, de la nation française : après la piqure du COVID-19 c'est une autre forme d'euthanasie du peuple français.

En effet, **les intérêts** de la dette (et non la dette elle-même) représenteront à compter de l'année 2024 le 1er poste des dépenses de l'Etat ; soit peu ou prou une centaine de milliards d'euros et qui ne pourra qu'augmenter de façon exponentielle, compte tenu de l'hyperinflation. C'est un cadeau pour le grand capital financier et un cercueil pour l'économie française. La réforme des retraites (réforme ces gens-là signifie régression sociale) qui devait permettre une économie de 13 milliards sur les « salauds de pauvres » est une goutte d'eau dans cet océan de dettes, une véritable escroquerie intellectuelle !

La planche à billets utilisée de manière irraisonnée ne produit que de l'hyperinflation, qui est un impôt déguisé, illégal et illégitime : c'est du vol ! Elle engendre une baisse du revenu général, le pillage de l'épargne : c'est le maquillage de la dette. La guerre en Ukraine en soutien aux néo-nazis est le bon prétexte comme le « réchauffement climatique anthropologique » : l'appauvrissement généralisé et pour longtemps, en OCCIDENT.

Le dollar a perdu 8,3% de sa valeur depuis 2022. Les analystes de la GOLDMAN SACHS BANK estiment que le dollar est entre 5% et 15% au-dessus de sa juste valeur : cette conclusion est annonciatrice d'une, profonde, récession.

La fin du pétrodollar nous amène à nous interroger sur l'avenir du dollar comme monnaie de réserve : sur quoi va s'appuyer le dollar pour exister ? De 1944 à 1971 le dollar était fondé sur l'or et de 1975 à aujourd'hui sur le pétrole, mais désormais il va être basé sur quoi ? Les microprocesseurs ? L'Intelligence Artificielle ? Les flux numériques ? Les blockchains ? La triche et la trique ?????

En toute hypothèse, une certitude en ces temps incertains, c'est que le constat de Frédéric Bastiat (1801-1850) sur l'origine de la domination de l'occident et donc de sa richesse n'aura plus droit de cité au sein du « Tiers Etat Mondial » : « *Lorsque le pillage devient le mode de vie d'un groupe de gens vivants ensemble en société, avec le temps, ces derniers se créent un système légal qui autorise ce pillage, et un code moral qui le glorifie* » : un deuxième nouveau monde est en cours de construction... sans les occidentaux.

MARCHÉ DES ASSURANCES CASH ASSURANCES RÉALISE UN CHIFFRE D'AFFAIRES RECORD

Le bilan de l'exercice 2022 a été un succès pour la compagnie Cash Assurances, qui a réalisé un chiffre d'affaires record de près de 19 milliards de dinars. Ce résultat est en progression de 17% par rapport à 2021, alors que le marché national des assurances n'a évolué que de 5% en 2022, indique, dans un entretien accordé à l'APS, Widad Belhouchet, PDG de la compagnie d'assurances. «Cash Assurances a poursuivi sa dynamique soutenue de croissance, qu'elle avait enregistrée depuis 2019, malgré un marché ayant connu un essoufflement significatif, avec moins de 3% de progression durant les cinq dernières années», précise-t-elle. Détaillant les résultats de la compagnie, M^{me} Belhouchet indique que cette croissance du chiffre d'affaires a concerné l'ensemble des segments et varie entre 15% pour les risques d'entreprises et 25% pour les risques des particuliers et professionnels. «Avec 13,5% de parts de marché, en progression d'un point comparativement à 2021, Cash Assurances consolide sa position de 3^e assureur sur le marché des assurances, selon les prévisions de clôture de l'exercice 2022 communiquées par le Conseil national des assurances», note Widad Belhouchet. Cash Assurances consolide en outre, grâce à ses résultats, sa place de leader dans les branches des risques industriels en culminant avec 27% de parts de marché, soit 3% de plus qu'en 2021. La même compagnie est également 2^e à l'échelle nationale dans les risques d'entreprises, soutient sa première responsable. «Avec 6 mds de DA d'indemnisation, l'entreprise a réalisé un résultat net en hausse pour la 3^e année consécutive, avec plus de 1 md de DA, en progression de 14% comparativement à 2021», rapporte l'APS. «Ces performances techniques et financières sont le résultat de la confiance renouvelée de nombreuses grandes entreprises nationales et étrangères, dans toutes sortes d'activités et à différentes tailles de business, mais aussi de nombreuses PME et de milliers de particuliers», affirme la PDG de Cash Assurances. Sa success-story devrait se poursuivre dans les prochaines années, assure-t-elle, grâce notamment à «l'augmentation récente de son capital social de 50%, passant de 10 à 15 mds de DA».

CASH ASSURANCES

Un chiffre d'affaires record en 2022

La compagnie Cash Assurances a clôturé l'exercice 2022 avec un chiffre d'affaires record de près de 19 milliards de dinars (mds DA), en progression de plus de 17% comparativement à 2021, a indiqué sa PDG, Widad Belhouche. Ce chiffre d'affaires record a été réalisé alors que le marché national des assurances n'a évolué que de 5% en 2022, a souligné M^{me} Belhouche dans un entretien accordé à l'APS. Ainsi, «Cash Assurances a poursuivi sa dynamique soutenue de croissance qu'elle avait regagnée depuis 2019, malgré un marché ayant connu un essoufflement significatif, avec moins de 3% de progression durant les cinq dernières années», selon la PDG.

La croissance du chiffre d'affaires de la Cash a concerné l'ensemble des segments et varie entre 15% pour les risques d'entreprises et 25% pour les risques des particuliers et professionnels, a-t-elle ajouté. «Avec 13,5% de parts de marché, en progression d'un point comparativement à 2021, Cash Assurances consolide sa position de 3^e assureur sur le marché des assurances, selon les prévisions de clôture de l'exercice 2022 communiquées par le Conseil national des assurances», explique-t-elle. Cash Assurances a renforcé sa position «de 2^e plus grande com-

pagnie d'assurance des risques d'entreprises», d'après la PDG. Le chiffre d'affaires de Cash Assurances devrait poursuivre sa croissance durant les prochaines années, grâce notamment à l'augmentation récente de son capital social de 50%, passant de 10 à 15 mds DA, a estimé Belhouche, précisant que cette opération permettrait à la compagnie de «se donner des moyens supplémentaires pour faire face à ses multiples engagements et une meilleure assurabilité de nos clients». A la faveur de cette recapitalisation, la part de Sonatrach dans le capital social de Cash Assurances passe de 82 à 88%. S'agissant des perspectives de la compagnie, la PDG a fait savoir qu'elle met en œuvre un plan de développement sur cinq années qui vise notamment à «consolider et asseoir le leadership de Cash Assurances dans le segment des grands risques et de conforter sa place d'acteur de premier plan dans la couverture des risques d'entreprises». Pour ce faire, Cash Assurances compte «constituer un portefeuille encore plus diversifié dans ce segment, à travers des couvertures adaptées et innovantes des risques de moyenne et petite taille pour les PME/PMI et les risques simples en direction des particuliers et des professionnels».



Le Soir
D'ALGERIE

RÉSEAU BANCAIRE NUMÉRIQUE

L'indispensable évolution

La révolution programmée de la pratique bancaire en Algérie devrait s'étoffer d'un cadre légal, à travers la nouvelle loi régissant la monnaie et le crédit en attente d'institutionnalisation, qui laisse une large place à la numérisation. Une étape incontournable eu égard à l'envolée technologique qui est en train d'être insufflée à l'ensemble des secteurs et des branches d'activité.

Il serait vraiment dommage que les institutions monétaires et financières du pays ne se mettent pas à capitaliser au plus vite les progrès enregistrés par l'usage des nouvelles technologies, l'adaptation de ces acquis technologiques à tous les pans de la vie quotidienne dont le système bancaire a son plus bas usage, c'est-à-dire le rendre accessible au client lambda. Ainsi, dans sa signification la plus basique aujourd'hui, l'inclusion financière, c'est-à-dire la possibilité d'accès au système financier et bancaire à quiconque en âge de le faire, ne saurait ne pas inclure la banque numérique eu égard à la démocratisation des nouvelles technologies. Dans sa sortie la plus récente, jeudi dernier dans la wilaya de Tipaza, le ministre des Finances a affirmé que la démarche des pouvoirs publics pour la réalisation de l'inclusion

financière requiert la densification et l'élargissement du réseau des agences bancaires numériques et de proximité, ainsi que le renforcement des prestations de l'e-paiement, comme cela se fait dans la plupart des pays.

Jusqu'à il y a quelque temps, juste avant que la pandémie ne vienne happer le monde et remettre en cause bien des perspectives, il était attendu 3 milliards d'utilisateurs mondiaux ayant accès aux services bancaires de détail via des smartphones, des tablettes, des ordinateurs et autres supports intelligents. En Algérie, selon quelques chiffres égrenés par le ministre des Finances, jeudi dernier (voir article de Massiva Zehraoui sur *Le Soir d'Algérie* d'hier), il a été recensé 14 millions de cartes au niveau des banques et d'Algérie Poste, tandis que le nombre des opérations de paie-

ment via les terminaux de paiement électronique (TPE) a augmenté de 65 000 en 2016 à plus de 2 millions d'opérations en 2022, et ils sont 340 commerçants en ligne inscrits dans le système de paiement interbancaire. Une base sur laquelle, on n'en doute pas, les banques algériennes pourraient investir pour élargir le réseau bancaire numérique local. Et puis, ce qui constitue un atout majeur pour les banques du pays, elles n'ont pas à travailler ou déboursier des sommes immenses pour susciter l'acceptation du numérique par les clients. Ces derniers sont en effet acquis si l'on en juge par l'usage à tout-va du numérique en Algérie.

Au fait, c'est quoi la banque numérique ? «La banque numérique ou la banque exclusivement numérique fait partie du contexte plus large du passage à la banque en ligne, où les services bancaires sont fournis sur internet. En termes plus simples, lorsqu'une banque fournit ses services en ligne et que les clients peuvent effectuer des transactions, soumettre des demandes et gérer d'autres activités bancaires en ligne, cela s'appelle la banque numérique» (in

zucisystems.com). La banque digitale a déjà transformé toute l'expérience bancaire et est en train de se répandre partout, même dans les contrées les plus insoupçonnées. De plus, les mesures de distanciation sociale imposées par la pandémie ont eu leur part dans l'acceptation à la plus grande échelle des banques en ligne. «De plus, nous ne pouvons pas nier que les banques exclusivement numériques offrent des avantages clairs aux clients, des avantages irrésistibles. À partir de nouvelles offres de produits, services bancaires personnalisés, traitement des paiements plus rapide, expérience client exceptionnelle...», constate un spécialiste sur un blog avec le thème très évocateur : «Banque numérique : que peuvent apprendre les banques traditionnelles des banques exclusivement numériques». Soit ce dont l'Algérie aspire à développer au plus vite, tel qu'il a été recommandé lors de la journée d'information organisée par l'Abef et l'École supérieure de statistique et d'économie appliquée de Koléa, jeudi dernier.

Azedine Maktour